

Child est condamnée par le ministère fédéral de la Santé nationale et du Bien-être social ainsi que le ministère de la Santé de la Saskatchewan. Une fosse d'aisance se trouve à pas plus de cent pieds de l'endroit où se réunissent les élèves. Pour ce qui est des installations de l'école, elles sont absolument déplorables. J'espère que le Conseil du Trésor consentira à approuver des fonds qu'il a déjà prévus dans les dépenses de capital du ministère des Affaires indiennes, un ministère qui n'a pas l'argent nécessaire.

J'aimerais vous citer quelques propos d'un politicien qui siège ici et qui parlait de la situation financière du gouvernement. Cet homme soutient que le déficit gouvernemental n'est pas causé, aussi curieux que cela puisse paraître, par les dépenses excessives du gouvernement. Celles-ci ont augmenté de façon draconienne depuis 1974, mais elles sont bien en main. Je crois qu'elles le sont assez raisonnablement et, pourtant, nous avons toujours un déficit. La raison en est que l'assiette fiscale diminue toujours.

A mon grand étonnement, ces propos ne sont pas ceux des conservateurs qui siègent à notre extrême droite, mais ceux du ministre de qui relève le Conseil du Trésor, le président du Conseil du Trésor lui-même (M. Johnston) qui prétend que le gouvernement subit un déficit, aussi curieux que cela puisse paraître, non pas à cause de ses dépenses excessives. Mais moi je vous dis que le gouvernement a beaucoup trop dépensé depuis dix ans, à un point tel que pour l'année financière 1978-1979, les comptes publics affichent un déficit de plus de seize milliards de dollars. Le vérificateur général, M. Macdonnell, écrit dans son rapport que le gouvernement ne maîtrise absolument plus ses dépenses. J'espère que le ministre de qui relève le Conseil du Trésor va le reconnaître. Il dit dans la deuxième partie que les dépenses ne sont pas contrôlées. D'après lui, si l'assiette fiscale a été réduite, et je conviens qu'elle l'a été, cela dépend de certaines choses qui sont arrivées dans notre pays. Je crois que nous devons en chercher la cause dans des pratiques comme l'indexation qui est très controversée depuis quelque temps et qui a été soulevée ici à la Chambre. Le Nouveau parti démocratique est pour l'indexation, mais une indexation juste; celle qu'a adoptée le gouvernement ne vise qu'à aider ceux qui n'en ont pas besoin. Le gouvernement propose l'indexation dans le cas des personnes qui gagnent moins et qui retirent donc moins de l'indexation. Les personnes à salaires plus élevés comme celles qui gagnent \$60,000 et \$70,000 par année vont tirer le maximum de l'indexation.

Pour le Nouveau parti démocratique, cela n'est pas une indexation juste. Ce que nous disons c'est que les personnes qui gagnent \$70,000 et \$60,000 par année n'ont pas besoin de l'indexation et n'ont certainement pas besoin des avantages qu'elle procure. Les personnes qui doivent profiter des avantages de l'indexation de l'impôt sont celles qui se classent dans les catégories de revenus moins élevés, qui gagnent de \$12,000 à \$20,000 par année et qui doivent en tirer le meilleur parti.

Je crois que ce qui a aussi contribué à réduire notre assiette (fiscale et c'est une industrie de notre système fiscal qu'il faudrait corriger). Ce sont les nombreuses échappatoires laissées non pas nécessairement aux petites entreprises et aux fermes familiales, mais aux grosses sociétés, surtout aux grosses multinationales à cause desquelles il y a au pays 75 milliards de capitaux étrangers qui siphonnent des milliards de

dollars chaque année en profits expédiés à l'étranger. Suivant les renseignements à notre disposition, ces échappatoires nous ont fait perdre en tout dans les 16 milliards d'impôt sur les sociétés. Nous n'avons pas les moyens de perdre cela. Si le gouvernement décidait de percevoir ces impôts qui sont dus au pays, nous n'aurions pas à accorder 12 milliards d'autorisation supplémentaire d'emprunt pour dépanner le gouvernement en état de cessation de paiements qui nous le demande aujourd'hui.

Et je prierai le gouvernement de jeter un coup d'œil ailleurs, du côté des REER autogérés. J'estime que cette formule constitue un important moyen de permettre à ceux qui ont des revenus disponibles de les investir. Par exemple, ceux qui ont la chance d'avoir leur maison devraient pouvoir y investir un montant chaque année, au moment de l'anniversaire, en procédant à son amortissement fiscal comme s'il s'agissait d'un REER. Je pense que cela est utile à divers égards. D'une part, cela permet aux gens de réduire le montant de leurs intérêts hypothécaires en remboursant plus tôt à un taux bien inférieur; en outre, ils ont plus tôt l'entière propriété de leur maison, ce qui leur laisse un revenu disponible plus important qu'ils peuvent utiliser à leur guise, dépenser à ce que bon leur semble.

La maison, dit-on, est une des plus importantes acquisitions à la portée des familles moyennes. Si elles disposaient dix ans plus tôt de ces cinq, six ou sept dollars de plus, elles pourraient les placer. Les Canadiens feraient des placements dans leur économie. Voilà des solutions que le gouvernement doit étudier pour que l'assiette fiscale ne s'érode pas, pour que nous ayons l'argent qu'il faut pour diriger nous-mêmes le pays.

Le pouvoir d'emprunt supplémentaire de 12 milliards de dollars ne comble pas le déficit de 1978-1979 que j'ai mentionné comme étant de 16 milliards de dollars ou plus. C'est beaucoup d'argent, assez pour administrer la Saskatchewan pendant huit ans.

En même temps, je pense que nous devons tenir compte des injustices qui existent dans le règlement sur l'impôt et de la façon dont le gouvernement le perçoit. J'aimerais rappeler encore une fois ce que le président du Conseil du Trésor a dit à propos de notre impôt sur le revenu. D'après lui, en plus de manquer tragiquement de compassion et d'appliquer la loi à la lettre au lieu d'en suivre l'esprit, le ministère du Revenu national avait également démontré qu'il était prêt à adopter toute position pouvant vraisemblablement lui permettre de percevoir des impôts même si cette position était contraire à celle qu'il aurait déjà adoptée dans un autre cas.

Le week-end dernier un de mes électeurs m'a signalé un cas qui montre bien que le gouvernement peut avoir recours à des méthodes injustes quand celles-ci peuvent lui permettre de percevoir des impôts.

Le week-end dernier une dame handicapée de North Battleford m'a téléphoné. Elle avait demandé une année le dégrèvement de taxe d'accise auxquelles elle a droit comme personne handicapée. Quand elle l'a demandé elle s'est rendu compte qu'elle ne pouvait le recevoir parce qu'elle ne l'avait pas payé; cette taxe avait été payée à même le revenu de son mari ou de sa famille. Elle s'est alors procuré des cartes de crédit pour la prochaine année financière et chaque fois qu'elle voyageait elle les utilisait afin de tenir le compte des dépenses faites en son nom lors des voyages. Comme c'est une personne handicapée